

Chèque>SPORT

2013/2014

15 € pour les jeunes
de 16 à 19 ans*

* né-e en 1995, 1996, 1997, 1998,
pour la saison sportive 2013/2014



Tu es né-e en 1995, 1996, 1997 et 1998

AVEC LA RÉGION BRETAGNE, IL VA Y AVOIR DU SPORT !



1) Connecte-toi sur www.bretagne.fr/jeunes, tu y trouveras une bannière « Chèque sport » te permettant d'accéder à la page consacrée au Chèque sport.

2) Complète le **formulaire d'inscription**, vérifie puis enregistre les informations saisies (ton prénom, ton nom, ta date de naissance, ton statut, ton adresse mail et la discipline sportive que tu souhaites pratiquer).

3) Tu peux désormais **imprimer ton Chèque sport** et le présenter à ton club sportif qui te fera automatiquement **bénéficier d'une réduction de 15 €** sur le prix de ton adhésion annuelle (hors association sportive interne à ton établissement scolaire).

Un doute ? Une interrogation ?
Consulte la Foire aux questions,
tu y trouveras très certainement
la réponse dont tu as besoin.

IMPORTANT

> Après ton inscription, un mail de confirmation te sera automatiquement envoyé. Celui-ci te rappellera les informations que tu as saisies, te donnera ton numéro de chèque et te permettra (en cas de besoin) d'imprimer à nouveau ton Chèque sport en te reconnectant sur www.bretagne.fr/jeunes

> Attention, l'utilisation de ton Chèque sport n'est valable qu'une seule fois. Si tu veux pratiquer une autre discipline sportive entraînant une nouvelle adhésion dans un club sportif, tu dois créer un nouveau Chèque sport correspondant à cette autre discipline sur www.bretagne.fr/jeunes

> Ton inscription est possible du 1^{er} juin 2013 au 30 avril 2014. Tu dois ensuite présenter le Chèque sport à ton club **au plus tard le 16 mai 2014**, pour pouvoir bénéficier de ta réduction.



IL VA Y AVOIR DU SPORT !

Sport a voi !

Région Bretagne, services Sport :
sport@region-bretagne.fr